

EPFF : LES ACTIVITES



Pôle Formation	Formation linguistique A1 OFII 2022-Lot 17
Présentation de l'action	Dispositif d'apprentissage obligatoire du français visant l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des clés nécessaires à une bonne insertion dans la société française au travers de l'apprentissage des usages et des valeurs de la République.
Finalité de l'action	Permettre aux participants d'acquérir les compétences linguistiques du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) à l'écrit et à l'oral, en vue d'une meilleure intégration dans la société française.
Public concerné	Primo-arrivants sur le territoire et souhaitant s'y maintenir durablement, signataires du Contrat d'Intégration Républicain. Prescription sur la plateforme de l'OFII : évaluation linguistique orale et écrite. RDV d'entrée en formation. Démarrage de la formation 1 mois maximum après la signature du CIR en fonction de la date de démarrage et selon l'offre de formation calendaire disponible (à dates fixes). <i>Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.</i>
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours 600 h : public non ou peu scolarisé et, non lecteur / non scripteur dans sa langue maternelle ou non communicant. Le public engagé sur ce parcours est inscrit dans une démarche de découverte totale ou quasi-totale de la langue française. Niveau infra A1.1 à l'entrée en formation. • Parcours 400 h : public peu scolarisé, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle, ayant des compétences à l'oral proche du niveau A1 et dont les compétences à l'écrit sont infra A1.1. Le public inscrit sur ce parcours a déjà bénéficié d'une première approche de la langue française lui permettant une communication orale souvent restreinte. • Parcours 200 h : public scolarisé de manière significative dans sa langue maternelle jusqu'à un niveau au moins équivalent à une fin de collège, dont les compétences à l'écrit et à l'oral restent à consolider. Niveau d'entrée A1.1. • Parcours 100 h : public scolarisé de manière significative dans sa langue maternelle,
Contenus	3 domaines : <ul style="list-style-type: none"> • Vie pratique (famille, logement, éducation et culture, santé, déplacements), • Vie publique (la République, les institutions, les droits et les devoirs), • Vie professionnelle (monde du travail, projet professionnel).
Mode d'évaluation et de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluations intermédiaire et finale (QCM) et attestation de suivi de formation et attestation de niveau • Accompagnement à la certification : accompagnement et inscription au DELF ou au TCF prise en charge par l'OFII
Lieux d'intervention	Mandataire : Centre Régional de Formation Professionnelle, 12 Rue Régale, 30000 NÎMES Départements 04 et 05 - Alpes Hautes-Provence : CPE Alpes-Sud Département 06-Alpes-Maritime : EPFF, International House, CRFP Département 13 - Bouches-du- Rhône : CRFP, CIERES ; EPFF, SUD Formation Département 83 et 84 - Var : CRFP, Sud Formation Départements 2A et 2B : Greta-CFA de Corse du Sud, Greta-CFA de Haute Corse
Contact	Mylène Py, Coordinatrice Bouche du Rhône : m.py@epff.eu Julie PARIS SANTINI ,coordinatrice Alpes Maritimes : j.paris-santini@epff.eu